

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 01 JUIN 2023

Délibération n°2023.06.077.B

Soirs Bleus 2023 : attribution de subventions

LE PREMIER JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS à 16 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 26 mai 2023

Secrétaire de Séance: Michel ANDRIEUX

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL à Bertrand GERARDI, Dominique PEREZ à Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Isabelle MOUFFLET, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jean REVEREAULT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230601-2023_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2023

Publication : 06/06/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1ER JUIN 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.06.077.B**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

SOIRS BLEUS 2023 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10403 -1) SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE DANS LES POL PUBLIQUES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

- ODD 1 : Accès aux services (culture)
- ODD 4 : Politique enfance jeunesse
- ODD 12 : Modes de consommation et de production durables

Depuis 2018, GrandAngoulême organise l'événement estival « Les Soirs Bleus » dont les objectifs sont de :

- Contribuer à forger une identité territoriale à l'échelle de l'agglomération
- S'adresser au plus grand nombre d'habitants pendant la période estivale
- Développer des actions culturelles à portée touristique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Ce projet s'appuie sur 3 grands principes :

- Une programmation estivale proposant des spectacles de qualité professionnelle
- Un cofinancement GrandAngoulême - communes
- Une communication commune forte de l'évènement assurée par GrandAngoulême et diffusée par les communes.

L'édition des Soirs Bleus se déroulera du 10 juin au 22 septembre 2023 sur les 38 communes de GrandAngoulême, et proposera 60 représentations sur 52 dates.

Le dispositif des Soirs Bleus s'organise en partenariat avec les communes, organisatrices de leur évènement. Celles-ci assurent :

- l'accueil des artistes/compagnies
- le partenariat avec les associations locales

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230601-2023_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2023

Publication : 06/06/2023

- 20 % du cachet artistiques et frais de déplacement
- les frais annexes (SACEM, SACD...).

Dans la mise en oeuvre opérationnelle du dispositif, GrandAngoulême s'engage à prendre en charge 80 % du cachet artistique et des transports de chaque compagnie programmée.

Cette prise en charge prend la forme d'une subvention, directement versée auprès des compagnies artistiques concernées.

Une convention tripartite sera réalisée pour chaque soirée, entre la commune, l'agglomération, la compagnie ou sa structure de production. Ces conventions préciseront les modalités du partenariat, les sommes versées ainsi que les engagements des parties.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, y compris à titre personnel ou familial, par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement des subventions aux compagnies programmées dans le cadre de la 5ème édition des Soirs Bleus, pour un total de 67 993,50 € répartis conformément au tableau en annexe.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents à intervenir.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230601-2023_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2023
Publication : 06/06/2023

Production	Nom de l'artiste ou de la compagnie	Représentation	Montant
Compagnie Maintomano	Compagnie Maintomano	1 représentation : Angoulême	1 000,00 €
Compagnie Du vide	Compagnie Du vide	3 représentations : Angoulême, Bouex, Brie	2 452,80 €
Compagnie Bakhus	Compagnie Bakhus	1 représentation : Angoulême	1 000,00 €
Association No Mad production	The Crazy Mozarts	3 représentations : Plassac-Rouffiac, Asnières-Sur-Nouère	2 828,66 €
Association Swing et Compagnie	Yellow Bird Calypso	3 représentations : Asnière-Sur-Nouère, Gond-Pontouvre, Marsac	3 000,00 €
Compagnie Avis de Tempête	Compagnie Avis de Tempête	1 représentation : Balzac	2 000,00 €
Association Men For Music	Inisfree	3 représentations : Bouex, Vindelle, Dirac	2 621,60 €
Compagnie L'Arche en sel	Compagnie L'Arche en sel	2 représentation : Saint-Yrieix, Champniers	3 000,00 €
Compagnie Les Dudes	Compagnie Les Dudes	1 représentation : Claix	1 920,00 €
Compagnie Krak	Compagnie Krak (Kontrol)	1 représentation : Dignac	1 000,00 €
Société Green Piste Records	Bul	3 représentations : Saint-Michel, Rouillet, Dignac	3 055,00 €
Compagnie Le Bazar Savant	Monsieur Pif	2 représentations : Dirac, Sireuil	2 487,20 €
Compagnie Krak	Compagnie Krak (Viva Raphaël)	2 représentations : Saint-Yrieix, Fléac	2 100,00 €
Association Chose Fabuleuse	Emilie Moutet	2 représentations : Garat, Vouzan	3 786,24 €
Compagnie Mechanic	Compagnie Mechanic	3 représentations : Gond-Pontouvre, Puymoyen, Sers	3 160,00 €
Compagnie Le Guichet	Compagnie Le Guichet	2 représentations : Soyaux, Jauldes	2 000,00 €
SAS Magaro production	BD Comédie - L'invitation	3 représentations : Linars, Marsac, Jauldes	3 000,00 €
Compagnie Monsieur le directeur	Compagnie Monsieur le directeur	2 représentations : La Couronne, Sers	1 816,00 €
Association La part des anges	Rachel Farmane Quintet	2 représentations : Linars, Mornac	2 000,00 €
Compagnie La saugrenue	La Fanfare saugrenue	2 représentations; L'Isle d'Espagnac, Magnac-Sur-Touvre	4 000,00 €
Association Le Strapontin	Compagnie Nomad Nomad (Batt Mobile)	1 représentation : Mornac	1 000,00 €
Association Rezorue	Le Bal lurette	2 représentations: Voeuil, Puymoyen	2 600,00 €
Association Le Strapontin	Compagnie Nomad Nomad (La Boom machine)	2 représentations : Voulgézac, Rouillet	2 456,00 €
Compagnie Okto	Compagnie Okto	1 représentation : Ruelle-Sur-Touvre	1 000,00 €
Compagnie Le Snob et Compagnie	Ulik's Glissssendo	1 représentation : Ruelle-Sur-Touvre	1 000,00 €
Compagnie L'arche en sel	Compagnie L'arche en sel	2 représentations: Saint-Saturnin, Touvre	4 000,00 €
Association KiéKi	Louise Weber	1 représentation : Saint-Yrieix	500,00 €
Compagnie des Hironnelles	Artisan du risque	1 représentation : Soyaux	0,00 €
Compagnie Les allumeurs de réverbères	Compagnie Les allumeurs de réverbères	1 représentation : Soyaux	1 000,00 €
Compagnie Imperial	Imperial Quartet "All Indians?"	1 représentation : Trois-Palis	2 000,00 €
Société Green Piste Records	Eméa	1 représentation : La Couronne	1 024,00 €
Société Green Piste Records	Bat	1 représentation : Mouthiers-Sur-Boeme	1 266,00 €
Studio Vauban	Babaï Lugu et Alala Katsa Katsa	1 représentation : Torsac	1 920,00 €
			67 993,50 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230601-2023_06_77B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2023
Publication : 06/06/2023